

REMISE DES CLÉS DU STADE DÉPARTEMENTAL YVES-DU-MANOIR 1^{er} SITE DE COMPÉTITION OLYMPIQUE LIVRÉ POUR LES JEUX PARIS 2024

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, en présence de Marc Guillaume, Préfet d'Île-de-France, Laurent Hottiaux, Préfet des Hauts-de-Seine, Patrick Chaimovitch, Maire de Colombes, Yasmine Camara, Conseillère régionale de la Région Île-de-France, déléguée spéciale aux Jeux Olympiques et Paralympiques, Philippe Rozier, Directeur général adjoint de la Solidéo, Edouard Donnelly, directeur exécutif des opérations du COJOP, et Isabelle Jouin, Présidente de la Fédération française de hockey, a reçu des mains de Lionel Christolomme, Président du Directoire du groupe Léon Grosse, porteur du projet de reconstruction, les clés symboliques du Stade départemental Yves-du-Manoir, marquant ainsi la fin du chantier et la livraison du 1^{er} site construit des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Le chantier du Stade départemental Yves-du-Manoir s'achève au terme de deux années de travaux. **Une restructuration profonde**, avec la rénovation de la tribune historique, la construction de deux bâtiments neufs et de trois terrains olympiques de hockey sur gazon, pour un site qui recevra ses épreuves en juillet 2024.

Le coût global du projet s'élève à 101 millions d'euros dont 87,4 millions d'euros par le Département et 13,6 millions d'euros par la Solidéo, la société de livraison des ouvrages olympiques (dont la contribution est financée à hauteur de 3,4 millions d'euros par le Département, 4,5 millions d'euros par l'Etat et 5,7 millions d'euros pour la Région Ile-de-France).



Après avoir reçu les Jeux de 1924, une finale de Coupe du Monde de football, 250 rencontres internationales dans plusieurs disciplines, 42 finales de Coupe de France, 79 matchs de l'équipe de France de football ou plus récemment une centaine de matchs du Racing 92, le club de rugby des Hauts-de-Seine, le Stade départemental Yves-du-Manoir va écrire une nouvelle page de son histoire avec les Jeux de Paris 2024.

Pour être à la hauteur de cet événement planétaire, le Département des Hauts-de-Seine achève aujourd'hui un chantier de grande envergure. Le chantier a consisté en la construction et la réhabilitation de :

- 2 terrains synthétiques éclairés pour le hockey sur gazon et 1 tribune attenante de 1 000 places ;
- 2 bâtiments neufs (avec locaux administratifs et techniques, vestiaires, salles de réunion, salles de réception et 2 salles de musculation mutualisées) ;
- La reprise du terrain olympique (surface et éclairage) avec sa tribune historique remise aux normes ;
- 4 terrains de football (synthétiques et éclairés) ;
- 3 terrains de rugby (synthétiques et éclairés) ;
- 1 nouvel anneau d'athlétisme de 200 mètres (de 4 couloirs, avec en plus 6 couloirs de sprint parallèles de 100 m intégrés sur une longueur, 6 couloirs de sprint parallèles de 70 mètres à l'intérieur de l'anneau, 1 aire de saut en longueur et 1 aire de lancer) ;
- 1 parking proposant 180 places pour les véhicules légers, 100 places pour les 2 roues et 10 places pour les véhicules lourds.

Les travaux

Après 22 mois de travaux, le chantier réalisé par Léon Grosse s'achève en ayant parfaitement respecté ses enjeux environnementaux. Avec le cabinet d'architecture Celnikier & Grabli Architectes, ce projet a été pensé de manière innovante, en plaçant le bois au cœur des constructions, ainsi que le végétal, omniprésent, qui fait un trait d'union entre le stade et la ville :

- Un bilan carbone maîtrisé analysé sur le cycle de vie des ouvrages et durant les travaux.
- Atteinte du niveau E3C1, selon le label « E+C- » (haute performance énergétique et bilan carbone réduit).
- 50% de la production d'électricité est réalisée sur le site, et couverture à hauteur de 50% par des énergies renouvelables des besoins chauds/froids.
- 50% de construction bois minimum, avec un bois 100% labellisé.

- 90% de revalorisation de déchets.

- Réemploi ou recyclage des déchets et des terres de chantier.
- 0 rejet d'eau pluviale dans les réseaux communaux.

- Le groupement a, par ailleurs, dépassé de 10% ces objectifs d'insertion professionnelle en atteignant 64 000 heures d'insertion qui ont représentées 192 contrats de travail.

Un projet pérenne

Le Département des Hauts-de-Seine a également pensé l'héritage de son stade après les Jeux de 2024 :

La Fédération française de hockey s'implantera de manière pérenne au stade départemental Yves-du-Manoir. Le stade deviendra le berceau du hockey sur gazon dans l'Hexagone, et accueillera le centre national d'entraînement de la fédération avec deux terrains synthétiques de hockey (compétition et entraînement), une tribune de 1 000 places et des locaux pour la fédération, la ligue Île-de-France, le comité départemental de hockey, et à terme, un club résident des Hauts-de-Seine : le Racing club de France Hockey 92 Colombes.

Les bâtiments neufs proposeront des locaux administratifs et techniques, des vestiaires, des salles de réunion, ainsi que des espaces réceptifs mutualisés comme le seront les deux salles de musculation. Ces installations répondront aux besoins du Département, de la Fédération et de son centre national d'entraînement, des publics scolaires et universitaires, des associations et des clubs sportifs, notamment du Racing Club de France Football 92 et du Racing Club de France Rugby.

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

“Le stade départemental Yves du Manoir va accueillir les Jeux Olympiques pour la deuxième fois de son histoire.

“C’est pour nous une véritable fierté, et nous avons engagé tous les travaux nécessaires, en lien avec chacun de nos partenaires, pour que les Hauts-de-Seine soient au rendez-vous de cet événement historique. Livré avec quelques semaines d’avance sur le planning, cet équipement exemplaire va connaître un nouveau destin olympique, puis une nouvelle vie populaire car il sera ouvert après la fin de la compétition à de nombreux Alto-séquanais.”

Lionel Christolomme, Président du Directoire Léon Grosse

“La rénovation du stade départemental Yves-du-Manoir illustre totalement la raison d’être de Léon Grosse. En tant qu’opérateur global sur ce projet, nous avons conçu et réalisé un ouvrage aux performances environnementales exceptionnelles, tout en portant à un très haut niveau l’insertion professionnelle. Je tiens à féliciter nos équipes et nos partenaires pour leur engagement et leur énergie tout au long de ce projet. Nous sommes fiers de laisser notre empreinte dans ce lieu sportif emblématique !”

Philippe Rozier, Directeur général adjoint de la SOLIDEO

“Sous la maîtrise d’ouvrage du département des Hauts-de-Seine, le stade départemental Yves-du-Manoir a connu des travaux d’envergure pour lui permettre de poursuivre sa magnifique histoire olympique. Site emblématique des Jeux Olympiques de 1924, il sera à n’en pas douter l’un des sites qui marqueront les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Pour la SOLIDEO, le stade départemental Yves-du-Manoir est l’illustration parfaite de ce que la SOLIDEO souhaite accomplir : des ouvrages qui durent dans le temps et qui se réinventent au service des populations. Les travaux ont coché toutes les cases de nos cahiers de charges, tant en matière de délais, de coûts, et surtout d’ambitions avec des marqueurs forts en matière d’environnement, d’inclusion économique et d’accessibilité. Quelle fierté de le voir aujourd’hui prêt à démarrer sa nouvelle vie !”

Contact presse

Jean-Philippe Couture

07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr



COLLECTIVITÉ HÔTE